

Communiqué de presse

Le 9 mai 2019

**Créativité et harmonie au cœur du  
CONCOURS « DANS NOTRE ECOLE, SEMONS DES FLEURS ! »  
dans le cadre des FLORALIES INTERNATIONALES DE NANTES 2019**

**A l'occasion des Florales Internationales de Nantes, le GNIS et le Comité des Florales ont organisé le concours "*Dans notre école, semons des fleurs !*" pour associer les classes de maternelles et d'élémentaires à cette manifestation florale prestigieuse. Cette 12ème édition, qui se déroule du 8 au 19 mai 2019, a pour thème "Fleurs à vivre", inspiré de la citation de Montaigne "*Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs*".**

**Plus de 110 classes participantes**

Le concours, ouvert aux classes de maternelles et d'élémentaires de France métropolitaine et des départements et régions d'outre-mer, avait pour objectif de faire travailler les enfants sur le fleurissement printanier de leur école.

Les classes pouvaient participer dans l'une des deux catégories proposées. Dans la catégorie « jardin fleuri », elles étaient invitées à réaliser un fleurissement de printemps original avec une diversité et un choix pertinent de végétaux, dans le jardin d'école, dans un carré de culture ou dans des jardinières. Ce fleurissement à partir de bulbes à fleurs, de plantes annuelles, bisannuelles et/ou de vivaces pouvaient être thématique.

Dans la catégorie « jardin créatif », il s'agissait pour les classes de créer des décors artistiques et originaux avec des végétaux, en détournant de leur utilisation habituelle des objets de récupération.

Pour participer, chaque classe devait adresser la photo de la réalisation, accompagnée d'une présentation du projet avec la démarche retenue et les étapes de la mise en œuvre de la réalisation.

## **Qualité et pertinence des végétaux, créativité, harmonie et originalité**

Le jury du concours composé de représentants de Terra Botanica, de Terres des Sciences, d'associations de jardiniers (*SNHF, Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs*), du Comité des Floralies et du GNIS s'est réuni le 3 mai 2019 pour désigner les lauréats dans chacune des deux catégories, « Jardin fleuri » et « Jardin créatif » et selon les deux niveaux scolaires, maternelle et élémentaire.

Pour attribuer les récompenses, les membres du jury ont jugé la pertinence du choix des végétaux, la qualité de la mise en scène et l'harmonie de la réalisation pour la catégorie « Jardin fleuri », et l'esprit créatif, l'inventivité et l'originalité de la réalisation pour la catégorie « Jardin créatif ».

Au total, 20 œuvres ont été sélectionnées par le jury et 8 exposées lors des Floralies pour désigner le prix « coup de cœur du public ».

### **Les grands prix ont été attribués à :**

Catégorie « Jardin fleuri » – Maternelle :  
Ecole Gerbert Saint Joseph – 15000 – Aurillac

Catégorie « Jardin fleuri » – Primaire :  
Ecole Notre Dame de Lourdes – 35370 - Etreilles

Catégorie « Jardin créatif » – Maternelle :  
Ecole privée Saint Louis – 13180 – Gignac la Nerthe

Catégorie « Jardin créatif » – Primaire :  
Ecole publique – 72210 – Maigné

### **Des récompenses pour toutes les classes participantes**

Les Grand prix vont recevoir une participation de 250 € pour l'acquisition d'équipement de jardinage et/ou l'achat de végétaux. Du 2<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> prix de chaque catégorie et niveau scolaire, les élèves bénéficieront d'un kit pédagogique « *Je découvre la vie d'une plante* » ainsi que les ouvrages « *Artistes de jardins* » et « *Les enfants, venez jardiner !* ». Enfin, toutes les classes inscrites au concours ont reçu un ensemble de fiches, de guides pratiques et de posters pédagogiques pour faciliter la mise en place d'activités de jardinage à l'école.

## **Les visiteurs des Floralies invités à désigner leur coup de cœur**

Les réalisations des classes lauréates des Grand prix et des deuxièmes prix de chaque catégorie et chaque niveau scolaire seront exposées durant les Floralies Internationales de Nantes du 8 au 19 mai, au niveau du hall 3 dédié à la « Passion ». A cette occasion, les visiteurs seront invités à voter parmi les 8 réalisations pour désigner le « coup de cœur du public », qui gagnera deux mallettes pédagogiques pour partir à la découverte des papillons, des jardins et créer des refuges à insectes.

Pour en savoir plus sur le concours, découvrir le palmarès et les photos, rendez-vous sur le site [« Jardinons à l'école »](#).

### **Contacts presse :**

Rosine Depoix - Chargée de mission médias

Tél : 01 42 33 88 29 – Mobile : 06 66 46 74 70 – [rosine.depoix@gnis.fr](mailto:rosine.depoix@gnis.fr)

Dominique Daviot – Secrétaire général de la Section Potagères et Florales

Tél : 01 42 33 86 75 – [dominique.daviot@gnis.fr](mailto:dominique.daviot@gnis.fr)